

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 1^{er} juillet 2025

Délibération n° 57 - 2025 relative à l'approbation de la création et de la modification de formations

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve :

- La création des formations suivantes :
 - o DU Modélisation numérique
 - o DU Outils mathématiques et informatiques pour la science des données (Data Sciences)
 - o DU Entrepreneuriat Deeptech

- La modification des formations suivantes :
 - o DU GEPABA 2
 - o DU Sécurité défense
 - o DU Droit du numérique
 - o Intitulé du DU La douleur pour les soignants en DU Prise en Charge de la douleur

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	16
Majorité absolue	19	Membres représentés	10
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	26	Pour	25	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,

le 04/07/2025



La vice-présidente du conseil d'administration

Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Dossier Création et modification de formations

Extrait transmis à la Recteur, chancelier des universités le : 07. 07. 2025

Document mis en ligne le : 07. 07. 2025